

Juin
2022

Projet éducatif de territoire



Saint
Senoux

Édito

Devenir élu représente pour moi la nécessité de récupérer du pouvoir d'agir, notamment en offrant la possibilité à chacun de proposer de faire avec et faire pour. Faire avec les ressources d'aujourd'hui pour construire ensemble le Saint-Senoux de demain.

Faire avec les enfants et les jeunes pour imaginer une commune qui corresponde au besoin de toutes et tous, petits et grands. Faire avec les enfants, les adolescents et les jeunes adultes pour les connaître, identifier les appétences, leurs compétences et les accompagner au mieux dans un parcours coordonné de l'école à l'entrée dans la vie étudiante et/ou active.

C'est dans ce sens que ce PEDT a été créé et qu'il s'inscrit dans la continuité d'une volonté politique de proposer un projet éducatif global permettant aux jeunes de se construire individuellement et collectivement en développant des savoirs et des compétences dans le cadre scolaire, périscolaire et extrascolaire et aussi de devenir des citoyens acteurs de leur commune

Pierre REDOU, élu délégué à l'extrascolaire

Sommaire

PARTIE 1

PEDT 2022-2023 : UN ENJEU ÉDUCATIF

- I. Le périmètre du PEDT de Saint-Senoux 2022-2025**
- II. Contexte et éléments de diagnostic**

PARTIE 2

LE CADRE D' ACTIONS DU PEDT DE SAINT-SENOUX POUR 2022-2025

- I. Le PEDT 2022-2025 : un nouvel élan de la politique éducative.**
- II. Inscrire la petite enfance et la jeunesse dans les axes éducatifs du PEDT.**
- III. Les engagements éducatifs du PEDT**
- IV. La gouvernance et l'évaluation du PEDT**

PARTIE 1

PEDT 2022-2023 : UN ENJEU ÉDUCATIF

À Saint-Senoux, les enfants et les jeunes sont au cœur des préoccupations des politiques de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse. C'est pourquoi, ils sont partis prenants des actions mises en place, car au-delà d'être des élèves, ce sont également des citoyens.

La Mairie de Saint-Senoux souhaite avec la mise en œuvre du Projet Educatif de Territoire s'appuyer sur une prise en charge de façon globale de l'enfant et du jeune. Une évaluation du PEDT 2014-2018 a été faite, cependant aucun projet éducatif n'a été co-construit entre le retour à 4 jours et aujourd'hui. La mise en place par les services de l'État du Territoire Éducatif Rural (TER) a permis de lancer le processus de renouvellement du PEDT et de relancer la dynamique autour de la question de l'enfance jeunesse et de la politique de la commune. Il y a une véritable volonté de redonner du pouvoir d'agir aux habitants et aux acteurs éducatifs du territoire.

La notion de projet de territoire est pertinente et permet de développer une offre éducative en lien avec les besoins des familles. Cela implique une meilleure cohérence des actions déployées sur un territoire.

I. LE PÉRIMÈTRE DU PEDT DE SAINT-SENOUX 2022-2025

PÉRIODE DE VALIDITÉ DU PROJET

La convention avec les partenaires institutionnels du PEDT senonnais, à savoir l'Éducation Nationale, la DRAJES, la Caisse d'Allocation Familiales (CAF) et la Mairie de Saint-Senoux, est signée pour une durée maximum de 3 ans : 2022 à 2025.

Ce cadre contractuel pour le Projet Éducatif de Saint-Senoux a vocation à en être le fondement.

PÉRIMÈTRE GLOBAL DU PROJET

Le périmètre géographique

Le PEDT concerne l'ensemble du territoire de la commune de Saint-Senoux et intègre naturellement les besoins spécifiques de chaque public.

Les connexions et cohérences avec le Territoire Éducatif Rural (TER) et la Convention Territoriale Globale ont été établies.

Le périmètre démographique

Le PEDT concerne par choix des élus, les enfants de 0 à 25 ans et ainsi intègre les questions liées aux passerelles et transitions entre les différents âges, en allant au-delà de la scolarisation obligatoire. Sur l'ensemble des habitants, les moins de 18 ans représentent 1/3 de la population.

Le périmètre temporel

La Mairie de Saint-Senoux a choisi d'élargir l'ensemble du périmètre des politiques éducatives aux trois temps : scolaire, périscolaire et extrascolaire. Ceci permet une cohérence et une continuité éducative.

En outre, le choix a été fait de porter la plus grande attention sur les passerelles et les transitions entre les différents temps.

Dans cette logique, elle a intégré l'ensemble des acteurs éducatifs concernés dans une alliance d'analyse, de concertation et d'élaboration du document.

Ces choix ont l'ambition de poser le PEDT de la Mairie de Saint-Senoux pour 2022-2025 dans une perspective de continuité, de cohérence et de concertation.

PRINCIPES FONDATEURS DU PROJET

À Saint-Senoux, les enfants et les jeunes sont au cœur des préoccupations des politiques de l'éducation, de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse. C'est pourquoi, ils sont partie prenante des actions mises en place.

La Mairie de Saint-Senoux souhaite avec la mise en œuvre du PEDT appuyer une prise en charge de façon globale de l'enfant et du jeune. C'est pourquoi, elle renouvelle et appuie une continuité ainsi qu'une cohérence éducative entre tous les acteurs éducatifs.

LES AXES ÉDUCATIFS :

La Mairie de Saint-Senoux a défini trois axes éducatifs du PEDT 2022-2025, à savoir :

Axe 1

Contribuer à l'épanouissement des 0-25 ans (et de leurs parents/représentants légaux)

Axe 2

Développer et promouvoir l'esprit citoyen et de solidarité

Axe 3

Assurer une cohérence éducative territoriale

CORRESPONDANT DU PROJET

Dans un esprit de concertation entre les élus de la Mairie de Saint-Senoux, le pilotage est confié aux élus de la commission enfance jeunesse. Les élus sont en charge des affaires scolaires, périscolaires, extrascolaires et la restauration.

Au sein des services, c'est le Service Enfance Jeunesse de la mairie qui est la structure hôte du pilotage technique, lequel est confié à la responsable du service.

II. CONTEXTE ET ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

L'organisation scolaire à Saint-Senoux

La semaine de quatre jours et demi, mise en place en 2014 (Loi d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'École de la République) a pris fin suite au décret permettant aux communes qui le souhaitent de retrouver un rythme scolaire à 4 jours.

Une consultation a été conduite lors de l'année scolaire 2017/2018 auprès des familles et des acteurs éducatifs pour l'organisation de l'année scolaire 2018-2019 et un retour à 4 jours a été largement plébiscité par tous. Depuis, la commune en lien avec les deux écoles fait la démarche d'une organisation dérogatoire.

L'organisation schématiquement décrite est applicable à

	Semaine scolaire						
	Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Petite enfance		Accueil avec AM					
Maternelle & élémentaire	7h-8h30	Garderie du matin		Accueil de loisirs Les Enfantastiques	Garderie du matin		
	8h30-12h	Temps scolaire			Temps scolaire		
	12h-13h35	Pause méridienne			Pause méridienne		
	13h35-16h15	Temps scolaire			Temps scolaire		
	16h15-19h	Garderie	Garderie ou Passerelle (CM2)		Garderie	Garderie ou Passerelle (CM2)	
Collège	Horaires variables entre 8h et 18h30	Temps scolaire					
	14h-20h30 (en fonction de l'ouverture)			Accueil jeunesse		Accueil jeunesse	Accueil jeunesse

L'offre éducative existante

Les établissements et les effectifs scolaires

L'éducation des enfants senonnais est l'une des priorités de la commune. Il s'agit d'une exigence pour l'épanouissement des enfants.

Cette priorité se traduit par les moyens mobilisés par la commune de Saint-Senoux en faveur de l'éducation dans un contexte budgétaire et financier que chacun sait pourtant contraint. Ainsi, le budget consacré à la politique éducative de la commune est de 154 640€. Comme l'impose la loi, la Mairie de Saint-Senoux verse une aide de fonctionnement pour chaque élève senonnais inscrit dans une école sous contrat d'association avec l'État. Elle organise et finance les déplacements à la piscine de ces écoles.

Convaincue que la qualité des actions éducatives proposées ne saurait être indépendante du cadre dans lequel interviennent ces actions, la commune a investi pour la rénovation de salle des maîtres, de l'ABCD avec un espace numérique. Au cours des prochaines années, le reverdissement et l'aménagement de la cour sera une priorité.

Au-delà de la compétence classique de la commune en matière d'accompagnement matériel du service public d'éducation du premier degré avec l'entretien et la rénovation de l'école, la commune de Saint-Senoux est partenaire privilégiée de l'Éducation Nationale au cours du temps scolaire (mise à disposition des ATSEM, activité culturelle,...). Elle accompagne la transition numérique de ce service public avec la dotation des écoles en équipements adaptés et propose aux enfants et à leurs familles des services publics périscolaires de qualité, adaptés à la situation de chacun et à la diversité des goûts des enfants.

La commune de Saint-Senoux est au cœur des temps de l'enfant aux côtés des familles, pivot de l'éducation, et dans un esprit de cohésion avec l'Education Nationale au service de la coéducation. Elle intervient directement pour favoriser l'articulation des différents temps que l'enfant vit au cours de sa journée, de sa semaine et de sa jeunesse.

À ce titre, la commune organise les temps périscolaires, soutient l'Education nationale pendant le temps scolaire et propose un environnement propice à une vie familiale épanouissante.

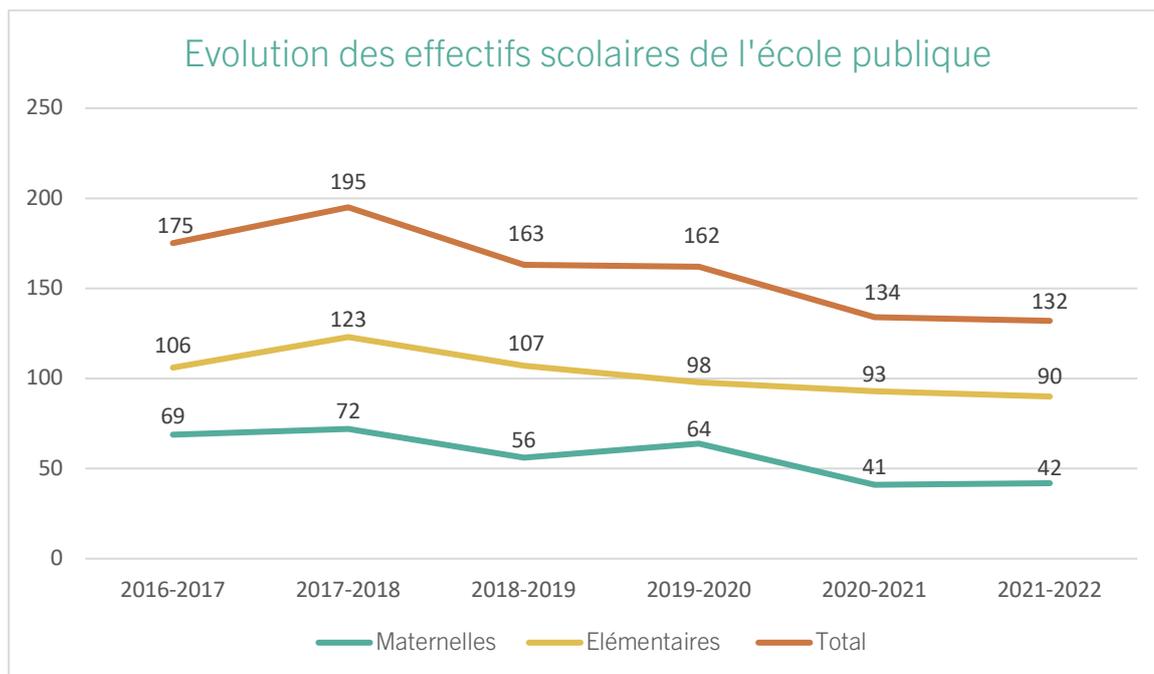
Une démographie scolaire en diminution.

Ces dernières années, la commune a connu une augmentation du nombre d'habitants avec la construction de plusieurs lotissements. Cependant, comme partout en France la natalité est en baisse. Cette baisse de naissance a été ressentie au niveau des effectifs de l'école publique. En effet, après une période plutôt en hausse entre 2015 et 2017, environ 185 enfants étaient scolarisés. Ce sont seulement 132 enfants scolarisés à la rentrée scolaire 2021-2022.

Cette décroissance s'illustre par des fermetures successives. Cependant, ce phénomène tend tout de même à se stabiliser avec des naissances constantes. La composition des classes d'âges actuellement dans l'école : les petits bientôt plus nombreux que les plus grands, viendront chaque année renforcer un peu plus les effectifs notamment en élémentaire.

Évolution des enfants scolarisés à l'école publique de 2016 à 2022

	2016/17	2017/18	2018/19	2019/20	2020/21	2021/22
Maternelle	69	72	56	64	41	42
Élémentaire	106	123	107	98	93	90
Total	175	195	163	162	134	132



Sur son territoire, Saint-Senoux compte :

- 1 école publique : Les Korrigans - 3 rue des Cercliers
- 1 école privée sous contrat : Notre Dame de Lourdes - 9 rue des Trois Huchet

La scolarisation des enfants de moins de 3 ans : une instruction obligatoire.

L'âge de l'instruction obligatoire a été abaissé à 3 ans. La maternelle sera ainsi le véritable tremplin vers la réussite tout au long de la scolarité.

L'objectif étant que l'école maternelle ne soit plus considérée « comme un mode de garde ou préparation à l'école élémentaire, mais une véritable école, tournée vers l'acquisition du langage et l'épanouissement de l'enfant »

Le périscolaire : un véritable service public, au service des familles

L'accueil périscolaire

Ainsi, la Mairie de Saint-Senoux dispose d'un lieu unique d'accueil périscolaire, le matin, pendant la pause méridienne et le soir. Il a un rôle social évident en facilitant la vie des familles, mais il constitue avant tout un lieu de partage. Il s'organise toute la journée et est accessible à tout enfant scolarisé sur la commune. L'architecture générale de l'accueil a été bâtie pour répondre aux besoins des parents, tout en respectant le rythme de vie des enfants. A ce titre, il privilégie la continuité et la complémentarité avec le temps scolaire. Les projets pédagogiques prennent en compte le choix des enfants. L'accueil reste un moment privilégié où l'enfant évolue à son gré dans le respect des règles communes.

L'organisation

Un accueil du matin adapté à chacun

L'accueil périscolaire débute à 7h. Il permet aux enfants de commencer leur journée dans le calme. Ils sont accueillis dans des espaces prévus à cet effet où sont proposés des jeux et ateliers libres.

Une pause méridienne définitivement éducative

Les activités éducatives ont pour objet de développer chez les enfants de nouvelles compétences au-delà des connaissances scolaires, telles que le développement du savoir-faire et du savoir-être. L'épanouissement de l'enfant et la stimulation de sa curiosité sont des objectifs particulièrement recherchés. Ainsi, dans les ateliers proposés en élémentaire, l'approche pédagogique est de leur donner la capacité de faire leur propre choix, de les responsabiliser et de les positionner en tant qu'acteurs de leurs loisirs.

La découverte, mais aussi la persévérance et l'ouverture d'esprit sont les maîtres-mots des activités, dans leur diversité. Les agents prennent en compte les envies des enfants exprimées dans la boîte idée. Ces activités gratuites sont proposées sur le temps de la pause méridienne. Les enfants âgés de 7 à 11 ans ont la possibilité de pratiquer des activités spécifiques. En effet, la commune de Saint-Senoux organise pour eux des activités : cuisine, jeux collectif, activité manuelle, artistique. Accessibles sur inscription préalable, elles se déroulent de mi-septembre à fin juin.

Ces temps d'activités permettent aux enfants de découvrir et/ou de pratiquer de nouvelles techniques. Ce sont de véritables temps d'échanges et de partage. La commune de Saint-Senoux valorise les travaux des élèves réalisés au cours de ces activités en organisant des expositions.

Un accueil du soir correspondant aux besoins des familles

L'accueil du soir commence après la classe et s'achève à 19h. Il s'agit d'un temps libre, où les enfants ont la possibilité de jouer dehors, de jouer avec le matériel mis à leur disposition et de se détendre. Pour les plus grands, un espace leçon est mis à disposition pour pouvoir faire leurs devoirs en autonomie.

Les accueils extrascolaires

L'accueil de loisirs – Les enfantastiques

Les accueils de loisirs sont réservés aux enfants âgés de 3 à 12 ans révolus. Ils sont ouverts le mercredi en période scolaire et pendant toutes les vacances scolaires du lundi au vendredi de 7h30 à 19h.

Les accueils de loisirs développent des projets thématiques à forte dimension éducative, sportive et culturelle.

Les activités proposées font l'objet d'un planning d'animation. Ces activités sont issues du projet pédagogique de l'accueil de loisirs résultant des orientations éducatives définies par la municipalité.

L'espace jeunes pour les 11-25 ans

L'ouverture de « l'Espace jeunes » constitue le point d'ancrage des différentes possibilités de loisirs et d'informations offertes durant le temps libre. Il représente un troisième pôle dans la vie de l'enfant ou du jeune aux côtés de l'école et de la famille. Il est avant tout un lieu d'accueil et de vie sur lequel se greffent différentes initiatives,

Le temps libre ne peut plus, aujourd'hui, être considéré comme un temps résiduel, mais bien comme un temps en soi. Dans ce cadre, deux missions distinctes et complémentaires peuvent être confiées à ce lieu :

- Une mission d'accueil : ce lieu doit devenir un lieu de référence, un lieu repère, un lieu de convivialité, un lieu de vie et de pratique sociale. Cet espace de proximité est ouvert à tous les jeunes et à leur famille, que ceux-ci soient confrontés ou non à un besoin social.
- Une mission éducative : pour assurer sa mission d'accueil, d'information et d'orientation, « l'Espace jeunes » doit être un lieu éducatif connu et reconnu, un lieu ressource où se trouvent rassemblées les informations nécessaires parmi lesquelles le jeune peut choisir son itinéraire et gérer librement son temps libre.

Ce local, au cœur du temps libre, doit être un espace d'apprentissage de l'autonomie, de la responsabilité, de la vie collective, conditions nécessaires à l'exercice de la citoyenneté. D'autre part, il nous faut continuer à innover et tenir compte des réalités qui nous entourent. En effet, la mobilité des jeunes au sein de notre bassin de vie en est une. Une approche globale paraît en ce sens pertinente et complémentaire aux liens tissés localement. Elle doit aussi favoriser la recherche de synergie entre les ressources existantes, la mise en commun des idées et des moyens pour ainsi tenter de faire ensemble ce qu'il est difficile, voire impossible, de faire seul.

Diagnostic et convergences.

L'élaboration du diagnostic est le résultat du retour de l'ensemble des parties prenantes. Ce temps a permis de confronter les idées, de mettre en commun les réflexions engagées, les manques, les atouts et les envies de chacun.

Le Copil a mis en avant ce qui faisait sens pour chaque partie prenante.

Ages	Manques	Atouts	Envies
Transversal	Pas de réflexion partagée sur l'accompagnement de la petite enfance à la jeunesse, Infrastructures, offre de loisirs et culturelle		
0-3 ans	Manque de professionnels de la petite enfance	0-3 ans : présence du RIPAME, d'une association d'assmat	Espace jeux extérieurs adaptés
	Démographie (21 naissances en 2019)		Ateliers de soutien à la parentalité
	Passerelle		Réseau babysitter
3-11 ans	Information (pas de liste d'assistantes maternelles sur la commune)		Activités et espace à destination des tous petits
	Manque d'activités sur la commune : Mobilité		Développer la mobilité douce, covoiturage
	Attractivité de la commune : manque infrastructures de loisirs, peu d'offre d'activités, aménagement des espaces existants (cours d'école, bâtiments, Glenmor, bosses, bibliothèque)	Forêt, lieu de vie agréable	Augmenter l'offre de pratiques et de loisirs ALSH municipal
	Manque d'interconnaissance et de liens entre les assos du territoire et les agents		Améliorer les relations partenariales et proposer des actions communes
12-25 ans	Orientation		Accompagner sur les dispositifs (baby-sitting, BAFA, scolarité, aide au permis) Etablir un lien entre la commune et les collèges/lycées
	Manque de Connaissances des jeunes du territoire (présence jusqu'à 13 ans à l'EJ)	Espace jeunes municipal	Réussir à « capter les invisibles »
	Mobilité		

PARTIE 2

LE CADRE D'ACTION DU PEDT DE SAINT-SENOUX POUR 2022-2025

Le Projet Éducatif Territorial conduit à penser l'éducation sans dissocier les questions scolaires, périscolaires ou extrascolaires. Il porte sur tout le temps de vie de l'enfant et du jeune en recherchant une articulation fine entre chacun d'entre eux. En effet, la réussite éducative d'un enfant ou d'un jeune se construit à travers différents temps éducatifs durant lesquels il expérimente, découvre de nouveaux horizons, développe de nouvelles aptitudes, accroît sa confiance et son autonomie et apprend à vivre avec les autres.

Au travers de ce PEDT, l'ensemble des acteurs éducatifs de Saint-Senoux accompagnera l'enfant et le jeune à devenir un citoyen autonome, épanoui et responsable, dans une commune engagée dans la valorisation de ses ressources et de son patrimoine culturel, dans le respect des valeurs de solidarité, et attentive aux actions de proximité et à la mixité sociale.

Il prend en compte la modification des relations entre les trois pôles de l'éducation : la famille, l'école et les acteurs éducatifs. En cela, il est un enjeu fort car il pousse au décroisement de l'ensemble des acteurs et optimise l'articulation entre les différents temps de l'enfant.

I. Le PEDT 2022-2025 : un nouvel élan de la politique éducative.

Le Projet Éducatif de Saint-Senoux porte une conception large de l'éducation qui n'est pas uniquement centrée sur l'école. La construction de l'enfant et du jeune est reconnue comme le résultat d'influences diverses. Ce projet reflète les ambitions de la Mairie et des acteurs éducatifs à destination des enfants et jeunes senonnais avec une idée forte que l'éducation au sens large permet la réussite tant sociale que scolaire et tend à une éducation globale, inclusive et intégrale pour tous.

Le PEDT de Saint-Senoux 2022-2025 s'articule autour de trois intentions

Intentions éducatives	Objectifs
Contribuer à l'épanouissement des 0-25 ans et de leurs parents	Sensibiliser les familles sur des thématiques en lien avec l'épanouissement des différentes tranches d'âges
	Repérer les familles en difficultés sur le territoire dès le plus jeune âge
	Permettre des temps d'animation à destination de tous les publics
Développer et promouvoir l'esprit citoyen et solidaire	Permettre aux enfants et aux jeunes de connaître et comprendre les droits et devoirs d'un citoyen
	Développer des actions qui permettent l'ouverture d'esprit, la remise en question
	Promouvoir l'éco-citoyenneté et sensibiliser à l'éducation à l'environnement
Assurer une cohérence éducative territoriale	Favoriser l'accès aux loisirs et à la culture
	Développer le plaisir d'apprendre et l'esprit créatif sur tous les temps de la journée
	Développer un parcours coordonné à partir du collège

Intention éducative 1 : contribuer à l'épanouissement des 0-25 ans et de leurs parents.

Construire un environnement éducatif épanouissant c'est rendre l'enfant et le jeune acteur et valoriser la parentalité dans un cadre éducatif où les valeurs et les exigences sont concertées et partagées par tous.

Objectif 1 : Sensibiliser les familles sur des thématiques en lien avec l'épanouissement des différentes tranches d'âges

Les principaux leviers et actions proposées	Sur quels temps (familiaux, scolaires, périscolaires, extrascolaires)	Moyens	Acteurs éducatifs concernés.
Action parentalité	Familiaux Périscolaires Extrascolaires	Conférence débat Café des parents Animations parents/enfants Action de prévention	RIPAME Associations des mots pour des Maux Services municipaux Infirmière scolaire
Participation des familles au temps d'animation	Périscolaires et extrascolaires	Fête de l'été	Services municipaux Associations de parents d'élève
Améliorer la communication entre les familles et les différents	Tous les temps	Poursuivre la communication à destination des familles	Enseignants Services municipaux

acteurs du parcours éducatif de l'enfant et de l'adolescent		(Educatable, Newsletter du service Enfance Jeunesse)	
-------------------------------------------------------------	--	------------------------------------------------------	--

Objectif 2 : Repérer les familles en difficultés sur le territoire dès le plus jeune âge

Les principaux leviers et actions proposées	Sur quels temps (familiaux, scolaires, périscolaires, extrascolaires)	Moyens	Acteurs éducatifs concernés.
Connaître et investir les différents réseaux du territoire			
Assurer une bonne transmission des informations entre tous les acteurs (professionnels, associations, familles)	Tous les temps	CISPD Conseil d'école Temps d'échanges entre les directeurs d'école et le service Enfance Jeunesse	Communauté de commune RIPAME Parents Enseignants

Objectif 3 : Permettre des temps d'animation à destination de tous les publics

Les principaux leviers et actions proposées	Sur quels temps (familiaux, scolaires, périscolaires, extrascolaires)	Moyens	Acteurs éducatifs concernés.
Développer les passerelles entre la petite enfance et la maternelle, entre l'enfance et la jeunesse	Tous les temps	Mieux prendre en compte les demandes et attentes des enfants, des jeunes et de leurs parents sur leur environnement scolaire, périscolaire et extrascolaire	RIPAME Services municipaux Ecoles
Développer les activités entre les enfants, les jeunes et les associations de personnes âgées, la maison de retraite	Familiaux Périscolaires Extrascolaires	Aide aux devoirs Fête de l'été Sortie commune	Ajoncs d'or CCAS Service Enfance Jeunesse
Assurer l'accueil des enfants en situation de handicap	Scolaires Périscolaires Extrascolaires	Participation aux ESS (Equipes de Suivi de la Scolarisation) Adapter les modalités d'accueil dans les structures aux besoins spécifiques des enfants en situation de handicap	Familles Enseignants et infirmière Scolaire Services municipaux IME, CMP
Mettre en lumière la diversité des ressources présentes sur le territoire pouvant contribuer à la richesse éducative de l'ensemble des co-éducateurs	Tous les temps	Livret récapitulatif l'ensemble des ressources	Services municipaux VHBC

Intention éducative 2 : développer et promouvoir l'esprit citoyen et solidaire.

La citoyenneté s'apprend dès le plus jeune âge. Préparer à l'exercice de la citoyenneté et sensibiliser à la responsabilité individuelle et collective est un objectif éducatif fort de sens pour l'ensemble des acteurs éducatifs de la commune.

L'apprentissage de la citoyenneté et du vivre ensemble contribue et participe à la construction et à la responsabilisation de l'individu.

Il est un préalable à toute autre forme d'éducation et vise avant tout à reconnaître l'autre et à le respecter. Parler d'éducation à la citoyenneté, c'est parler de politesse, d'acceptation des autres dans toute leurs diversités, de civisme, d'esprit critique, de liberté individuelle et collective et de démocratie.

L'éducation à l'environnement (sensibilité à l'environnement et à l'éco-citoyenneté) est un enjeu majeur des prochaines années. Cette éducation vise à modeler les citoyens de demain. La considération des enjeux climatiques et environnementaux est une exigence fondamentale de la formation des futurs citoyens.

Cela vise à offrir aux enfants et aux jeunes les outils nécessaires pour qu'ils puissent comprendre le monde qui les entoure pour qu'ils puissent y trouver leur place.

Objectif 1 : Permettre aux enfants et aux jeunes de connaître et comprendre les droits et devoirs d'un citoyen

Les principaux leviers et actions proposées	Sur quels temps (familiaux, scolaires, périscolaires, extrascolaires)	Moyens	Acteurs éducatifs concernés.
Organiser des temps d'informations sur le recensement, les instances électorales, les obligations et le déroulement d'une élection	Familiaux Scolaires	Réunion d'information en Mairie Visite de la Mairie et échange avec les élus et l'agent en charge des élections	Enseignants Parents Services municipaux Elus
Découverte des institutions communales : Conseil municipal, rôle du maire	Scolaires Périscolaires Extrascolaires	Rencontre avec les agents en charge de l'état civil Rencontre avec la maire et/ou les élus Visite de la Mairie	Services municipaux Élus Enseignants

Objectif 2 : Développer des actions qui permettent l'ouverture d'esprit, remise en question

Les principaux leviers et actions proposées	Sur quels temps (familiaux, scolaires, périscolaires, extrascolaires)	Moyens	Acteurs éducatifs concernés.
Favoriser la participation des enfants et des jeunes	Scolaires Périscolaires Extrascolaires	Conseil municipal des enfants, des jeunes Ateliers participatifs de jeunes Conseil des élèves Participation des enfants/jeunes à l'élaboration des règles de vie	Services municipaux Enseignants Élus
Soutenir les initiatives des jeunes	Sur tous les temps	Budget participatif	Services Enfance Jeunesse
Initier les enfants à partir de 10 ans aux gestes de premiers secours	Scolaires Périscolaires Extrascolaires	Organiser un temps d'initiation sur le temps scolaire Organiser une formation PSC1 sur les temps périscolaires et/ou extrascolaires	Enseignants Services municipaux Parents (parents pompiers) Protection Civile Pompier caserne de Bourg-des-Comptes
Sensibiliser à la notion de bien public et du respect de la propriété collective	Tous les temps	Actions d'embellissements, de valorisation des lieux collectifs)	

Objectif 3 : Promouvoir l'écocitoyenneté et sensibiliser à l'éducation à l'environnement.

Les principaux leviers et actions proposées	Sur quels temps (familiaux, scolaires, périscolaires, extrascolaires)	Moyens	Acteurs éducatifs concernés.
Favoriser les déplacements collectifs "vert"	Tous les temps	Mise en place d'un pédibus Communication autour des pratiques de mobilités douces	Services municipaux Parents Enseignants
Favoriser la lutte contre le gaspillage alimentaire	Tous les temps	Travailler avec la Cuisine Centrale de Guichen sur la composition des menus, des quantités	Services municipaux
Valoriser les actions en matière de recyclage (papier, emballage, bio déchets)	Tous les temps	Poubelle de recyclage dans chaque classe, structure éducative	SMICTOM Enseignants Services municipaux
Sensibilisation à l'environnement	Tous les temps	Marche verte Gestion des déchets Comprendre notre environnement proche (forêt de Saint-Senoux) Reverdissement de la cours d'école Intervention de LPO	Services municipaux SMICTOM Association "La ferme des milles pas" Ligue de la Protection des Oiseaux.

Intention éducative 3 : Assurer une cohérence éducative territoriale

La notion de projet de territoire est pertinente et permet de développer une offre éducative en lien avec les besoins des enfants, des jeunes et de leurs familles. Cela implique une meilleure cohérence des actions déployées sur le territoire en renforçant la co-construction. Avec cette idée forte d'un travail concerté, complémentaire et co-construit, ce sont les conditions nécessaires à l'épanouissement, à la socialisation et à la réussite des enfants et des jeunes.

Objectif 1 : Favoriser l'accès aux loisirs et à la culture

Les principaux leviers et actions proposées	Sur quels temps (familiaux, scolaires, périscolaires, extrascolaires)	Moyens	Acteurs éducatifs concernés.
Intervention des associations sportives, culturelles sur tous les temps	Ensemble des temps	Avoir des espaces permettant l'accès à la lecture (rénovation de l'ABCD) Petit ours qui lit Proposer des spectacles dédiés aux enfants dans le programme culturel communal Prise en charge de l'entrée piscine et le transport pour les scolaires. Participation à	OCAS Les Petits Lézarts Le cinéma Alliance avec les micro-folies La Médiathèque Péniche spectacle

		Littéralouest	
Proposer des activités manuelles	Périscolaires Extrascolaires	Avoir du temps de prépa pour les animateurs	Services municipaux
Permettre d'accéder aux activités internes et extérieures à la commune.	Périscolaires Extrascolaires Familiaux	Permettre la passerelle entre le temps périscolaire et les activités sportives et culturelles Travailler sur la mobilité des individus et des associations Forum des associations	Services municipaux VHBC Les parents Associations locales
Encourager les plus jeunes à fréquenter la Médiathèque	Sur tous les temps	Distribuer une carte à chaque enfant à l'entrée en CP Petit ours qui lit (pour les moins de 6 ans)	Parents Enseignants Services municipaux

Objectif 2 : Développer le plaisir d'apprendre et l'esprit créatif sur tous les temps de la journée

Les principaux leviers et actions proposées	Sur quels temps (familiaux, scolaires, périscolaires, extrascolaires)	Moyens	Acteurs éducatifs concernés.
Soutenir les familles dans leur mission d'accompagnement à la scolarité	Tous les temps	Outils de communication (éducartable, newsletter)	Enseignants Services municipaux
Renforcer l'accompagnement à la scolarité	Familiaux Périscolaires Scolaires	Mise en place d'un temps d'aide aux devoirs puis d'un CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité)	Habitants Services municipaux Parents Enseignants
Éduquer au numérique par le numérique	Tous les temps	Accompagner l'école du numérique par la mise à disposition d'équipements dans les établissements scolaires Proposer des ateliers multimédias Sensibilisation aux écrans	Services municipaux Promeneur du Net (SIJ) Enseignants Parents

Objectif 3 : Développer un parcours coordonné à partir du collège (engagement et de formation pour les jeunes de 12 à 25 ans)

Les principaux leviers et actions proposées	Sur quels temps (familiaux, scolaires, périscolaires, extrascolaires)	Moyens	Acteurs éducatifs concernés.
Permettre aux jeunes d'avoir une première expérience professionnelle et de connaître les différents dispositifs du territoire	Tous les temps	Développer le dispositif argent de poche Organiser des formations sur la création de CV, lettre de motivation, type et lecture de contrat Mieux identifier les ressources disponibles	SIJ Service jeunesse CCAS Enseignants (collège) Parents

		sur le territoire	
Faciliter l'accès aux informations sur la formation et l'emploi, via le Service Info Jeunes	Scolaires Extrascolaires Familiaux	Mettre à disposition un espace numérique Intervention du SIJ à l'espace jeunes	SIJ Services municipaux
Développer l'accueil des stagiaires, apprentis et service civique dans les structures	Scolaires Extrascolaires Familiaux	Communiquer avec les structures scolaires et Inscrire les projets dans une recherche de mobilité et de mixité	Weker Ligue de l'enseignement 35 SIJ Services municipaux

La mise en œuvre

Le COPIL a choisi de planifier les actions sur les 3 années de mise en œuvre du PEDT.

Pour l'année 2022-2023, les actions retenues sont :

Intentions éducatives	Objectifs	Actions
Contribuer à l'épanouissement des 0-25 ans et de leurs parents	Sensibiliser les familles sur des thématiques en lien avec l'épanouissement des différentes tranches d'âges	Animation à destination des familles
Développer et promouvoir l'esprit citoyen et solidaire	Permettre aux enfants et aux jeunes de connaître et comprendre les droits et devoirs d'un citoyen	Organiser la participation des enfants et des jeunes dans la vie de la commune
	Développer des actions qui permettent l'ouverture d'esprit, la remise en question	Initier les enfants à partir de 10 ans aux gestes de premiers secours.
Assurer une cohérence éducative territoriale	Favoriser l'accès aux loisirs et à la culture	Intervention des associations sportives et culturelles sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires Proposer des activités manuelles
	Développer un parcours coordonné à partir du collège	Permettre aux jeunes d'avoir une première expérience professionnelle et de connaître les différents dispositifs du territoire

Le COPIL se réunira en juin pour faire l'évaluation des actions mises en œuvre au cours de l'année scolaire, décidera si les actions seront poursuivies et quelles actions seront mises en œuvre pour l'année scolaire 2023-2024.

II. INSCRIRE LA PETITE ENFANCE ET LA JEUNESSE DANS LES AXES ÉDUCATIFS DU PEDT.

La petite enfance

La commune a sur son territoire un seul mode de garde : la garde à domicile par un.e assistant.e maternel.le, cependant ce mode de garde tend à être menacé sur les prochaines années. En effet, plusieurs départs en retraite sont prévus. La mairie doit d'ores et déjà anticiper une nouvelle organisation de l'offre d'accueil des moins de 3 ans sur la commune. Il s'agit d'un véritable enjeu pour l'attractivité

Jusqu'à présent la communauté de communes déploie sur la commune de Saint-Senoux une intervention du Réseau Intercommunal Parent Enfant Assistant Maternel ouvert aux assistantes maternelles et aux familles.

Mener une politique jeunesse lisible et coordonnée pour les jeunes

Si le précédent PEDT concernait prioritairement les enfants de 2 à 11 ans, la commune a souhaité intégrer la dimension jeunesse dans ce nouveau projet éducatif.

Cette intégration permet de raisonner de façon globale et de travailler de manière transversale avec l'ensemble des partenaires éducatifs. En effet, la démarche collaborative des nouveaux dispositifs comme la Convention Territoriale Globale (CTG) et le Territoire Éducatif Rural (TER) accentue une collaboration et un maillage éducatif ayant une résonance communautaire en visant l'amélioration et la sécurisation des transitions entre le temps de l'enfance et celui de la jeunesse.

Il ne s'agit pas de refaire des actions qui existent déjà, ni de tout réinventer ou de faire à la place de, mais plutôt de les penser en articulation avec les autres partenaires et dispositifs.

Les jeunes sont moins présents dans les structures de loisirs par rapport aux enfants de 6 à 11 ans. Les besoins évoluent, pourtant une offre existe. L'accessibilité à cette offre se pose aussi en termes de mobilité. Il s'agit aussi de proposer une offre adaptée aux attentes des jeunes en tenant compte de l'âge (11-14 ans, 15-17 ans), en partant de leurs besoins et en les impliquant.

Collégiens comme lycéens se questionnent sur leur avenir professionnel et sur le rôle et la place qu'ils vont pouvoir prendre dans la société actuelle. Les accès qui leur sont proposés ne répondent pas toujours à leurs attentes : parfois nombreux, trop compartimentés ou encore pas assez accompagnés.

Le PEDT pourrait expérimenter une approche qui permettrait de prendre en charge le jeune dans sa globalité et de permettre un accompagnement en lien avec les différents partenaires de la jeunesse.

III. Les engagements éducatifs du PEDT

Soutenir la parentalité

La commune accompagne dans l'éducation de vos enfants, mais également des parents ! Quel parent ne s'est jamais senti perdu, débordé ou impuissant ? Sans jugement ou mode d'emploi tout fait et dans une logique de « faire avec et non pas de faire à la place de », la commune souhaite offrir aux parents des temps dédiés pour exprimer leurs doutes, leurs besoins et leurs joies familiales mais aussi de construire une alliance éducative solide et fructueuse entre parent et professionnel de l'éducation. L'accompagnement des parents vise à établir un lien de confiance pour développer le dialogue.

Objectifs :

- Favoriser la coopération avec les parents pour la construction de projets communs
- Créer des relations de confiance, instaurer un meilleur dialogue pour favoriser l'épanouissement et la réussite éducative des enfants et des jeunes

Faciliter la transition entre les différents modes d'accueil

L'idée est que le passage entre les différents modes d'accueil et structure, et vice-versa, se fasse dans la fluidité et sans rupture pour l'enfant et le jeune. La mise en place de passerelle doit permettre d'assurer une cohérence éducative entre professionnels et de collaborer avec les parents pour une continuité éducative

Pour l'entrée à l'école :

Accueil des enfants avec leur parent sur des demi-journées « découverte » pour permettre d'appréhender ce nouvel environnement sereinement.

La transition maternelle – élémentaire :

Pour les temps périscolaires, cela se traduit par une adaptation des maternelles au self au côté de leur aîné à différent moment de l'année.

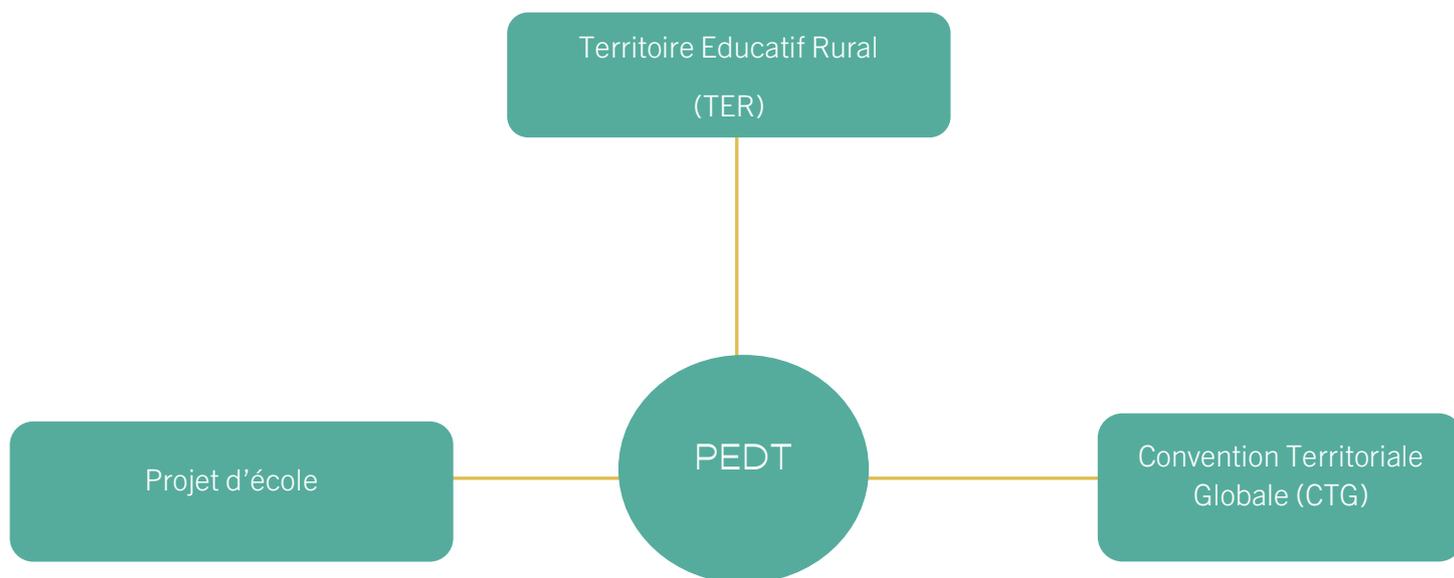
Vers l'adolescence :

Sur le temps scolaire : Une journée d'immersion est organisée avec le collège de Guipry-Messac pour faciliter la transition.

Pour permettre la transition entre le monde de l'enfant et celui de l'adolescence, l'espace jeunes organise deux temps d'accueil à destination des CM2.

Le PEDT et les autres dispositifs éducatifs

Le Projet éducatif de territoire est en articulation avec les autres projets et dispositifs structurants des politiques publiques du territoire, en particulier :



Projet d'école 2022-2027

Le projet d'école a été renouvelé en juin 2021 et fixe les axes suivants :

Axe 1 : Comprendre les enjeux du développement durable pour agir en citoyen responsable

Engager les élèves à développer et mettre en pratique des notions d'éco gestion de l'environnement par des actions simples (individuelles et collectives)

Axe 2 : Participer à la vie sociale de l'école et de son environnement

Engager les élèves dans la vie sociale de l'école en s'impliquant de façon active dans l'organisation de la vie collective, en apprenant à différencier l'intérêt individuel de l'intérêt commun et en développant une conscience citoyenne.

Les axes définis par le projet d'école sont en complémentarité des intentions éducatives portés par le PEDT. Ce qui se traduira par des actions communes et complémentaires.

Territoire Éducatif Rural (TER) 2022-2025.

La commune va signer en juillet prochain la convention pour l'établissement du Territoire Éducatif Rural pour le secteur du Collège public de Guipry-Messac. Cette convention est établie pour 3 ans.

Le TER, qu'est-ce que c'est ?

C'est un réseau de coopérations autour de l'École comme point d'ancrage territorial, au service d'un projet éducatif porteur d'ambition pour les élèves et leurs familles, et vecteur de rayonnement pour le territoire lui-même.

Priorité d'action du TER :

Le diagnostic environnement fait apparaître plusieurs enjeux forts pour l'école :

- Son renforcement et son attractivité, tant du point de vue des familles que de celui des équipes enseignantes. Il s'agit de faire du TER un levier de mobilisation collective et de maillage territorial autour de l'École. Le collège, du fait de son ouverture récente et la construction à venir d'un internat de 64 places, en est l'un des éléments structurants.
- Les mobilités, symboliques et réelles : sortir des contraintes et des héritages familiaux dans la construction du parcours des élèves, élargir ses horizons y compris professionnels pour les équipes éducatives. La sécurisation des parcours, le renforcement des professionnalités et l'aller-retour entre l'École et l'ailleurs sont autant de leviers sur lesquels s'appuyer.
- Enfin, la question de l'épanouissement sur le territoire permet d'embrasser à la fois des objets parentalités, la prise en compte des différents temps de l'enfant et la construction d'un collectif de professionnels ressources.

C'est pourquoi les 2 axes opérationnels retenus à ce stade de la réflexion et de coopération entre acteurs engagés sont :

Objectif général 1 : Sécuriser les parcours pour conforter les réussites

Objectifs opérationnels :

1. Garantir la réussite de chacun
2. Développer le sentiment d'appartenance pour la réussite collective

Objectif général 2 : Elargir les horizons, expérimenter les mobilités

Objectifs opérationnels :

1. Construire des parcours « d'ambition »
2. Investir des dispositifs en partenariat pour ouvrir les champs des possibles.

LES TERRITOIRES ÉDUCATIFS RURAUX



OBJECTIF

DÉVELOPPER L'AMBITION SCOLAIRE ET LA MOBILITÉ DES JEUNES DES ZONES RURALES ET ÉLOIGNÉES



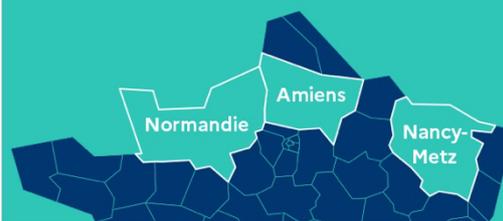
OÙ

Territoires fragilisés par leur situation géographique :

- ruralité
- montagne
- petites villes éloignées

EXPÉRIMENTATION

- 3 académies pionnières : Amiens, Normandie, Nancy-Metz
- 23 territoires identifiés
- Près de 24 000 élèves concernés + 16 000 lycéens associés
- 155 écoles et 27 collèges concernés + 20 lycées associés



3

LEVIERS

Renforcer la coopération entre l'École et les acteurs locaux

- Collaboration étroite avec les services de l'État, les collectivités territoriales et organismes sociaux
- Partenariats avec les associations et établissements du supérieur
- Partenariats avec les acteurs économiques
- Participation de l'École au rayonnement et au développement de son territoire

Garantir aux élèves ruraux un véritable pouvoir d'agir sur leur avenir

- Accès à une offre d'enseignement riche et diversifiée
- Renforcement de l'accompagnement à l'orientation et à la mobilité
- Valorisation des différents temps (scolaire, périscolaire et extrascolaire) de l'enfant et du jeune
- Sécurisation des transitions (école-collège, collège-lycée, lycée-enseignement supérieur)

Renforcer l'attractivité de l'École rurale et l'accompagnement des personnels

- Développement des réseaux d'établissements et d'enseignants
- Réflexion avec les collectivités sur les aides au logement et aux transports
- Mise en valeur des innovations pédagogiques dans les classes multiniveaux
- Renforcement de la formation continue et interprofessionnelle



CALENDRIER

Janvier 2021

- Elaboration du projet
- Installation des instances de pilotage
- Diagnostic territorial partagé
- Identification des ressources et partenaires mobilisables
- Définition des objectifs pédagogiques et éducatifs, des actions et des indicateurs d'évaluation

Février-avril 2021

- Conventionnement avec les parties prenantes

Février-juin 2021

- Accompagnement et suivi par un comité de pilotage national

Fin juin 2021

- 1^{er} bilan de l'expérimentation

Rentrée 2021

- Déploiement en fonction du premier bilan



MENJS - janvier 2021

Quelle articulation avec le PEDT :

La commune a fait le choix de ne pas travailler le TER comme un autre projet éducatif mais de l'intégrer directement à son PEDT. En effet, au vu des objectifs retenus par l'ensemble des acteurs et la complémentarité de ceux-ci, il paraît pertinent qu'il soit une continuité de l'action éducative engagée.

D'autre part, au vu de sa récente expérimentation. Les actions du TER sont en cours de construction avec l'ensemble des partenaires éducatifs.

IV. La gouvernance et l'évaluation du PEDT

Le COPIL

La mise en œuvre d'une instance de pilotage local au service de la coéducation

Le projet éducatif territorial de la commune de Saint-Senoux repose sur la mobilisation d'un partenariat local au service de la coéducation. Il est composé de la manière suivante :

- La commune de Saint-Senoux : ses élus
- Les services communaux (le service enfance jeunesse, la médiathèque)
- Les services de l'Éducation nationale et surtout les écoles
- Le CCAS
- Les associations locales
- Les représentants des parents d'élèves
- Les parents d'élèves dans leur ensemble
- Les enfants et les jeunes

À partir de septembre 2022, il est prévu d'associer la principale du collège de Guipry-Messac et les parents d'élèves de ces jeunes.

Organisation

Le COPIL a planifié 3 rencontres par an : septembre, décembre et juin.

- **Septembre** : Organisation et mise en œuvre des actions
- **Décembre** : Evaluation à mi-parcours et poursuite de la mise en œuvre des actions
- **Juin** : Evaluation de l'action menée au cours de l'année scolaire, définition des actions pour l'année suivante.

Ces rencontres permettent d'échanger sur la planification, les actions en cours et l'évaluation de l'année écoulée. Le COPIL pourra être élargi en fonction des thématiques abordées.

La mise en œuvre débutera à la rentrée scolaire de septembre 2022 et prendra fin en août 2025.

La méthodologie d'évaluation

Le PEDT s'inscrit nécessairement dans une temporalité qui n'est pas celle de l'immédiateté. Faire de l'éducation un axe du développement du territoire demande du temps, de la stabilité, de la continuité, de la pugnacité. Il n'a pas été ainsi souhaité de figer dès à présent un système d'évaluation rigide qui s'imposerait ensuite à l'ensemble des acteurs éducatifs. L'évaluation relève en effet d'un travail en commun.

Aussi, le choix s'est davantage tourné sur la définition d'une méthode d'évaluation, basée sur un référentiel partagé, tout en se donnant la possibilité de mettre en œuvre des investigations complémentaires, sur des thématiques ciblées. L'application du référentiel d'évaluation ainsi que la définition des expertises complémentaires pertinentes à conduire, s'inscrivent pleinement dans les missions du comité de pilotage. Il lui revient ainsi de préciser sur la base du référentiel et de manière collective, les critères d'évaluation les plus appropriés et les indicateurs de mesure les plus pertinents, en veillant à ce que leur suivi dans le temps soit possible.

Les indicateurs ainsi établis devront permettre aux élus et intervenants de piloter collectivement le projet territorial, de rendre compte de son avancement aux habitants et aux acteurs du territoire.

Le référentiel d'évaluation

Le référentiel d'évaluation proposé s'appuie sur les trois orientations stratégiques que le PEDT cherche à suivre. Pour chaque objectif opérationnel rattaché à ces orientations, des critères d'évaluation sont proposés, de natures différentes, permettant de juger :

- Sa pertinence : ces critères permettent de mesurer si les objectifs des actions répondent aux attentes des bénéficiaires et aux besoins du territoire. Ils sont à suivre tout au long du cycle de vie du projet et seront particulièrement importants en cas d'évolution du contexte du PEDT. Ils peuvent permettre la définition d'une nouvelle orientation, d'un nouvel objectif.
- Son efficacité : concerne l'utilisation rationnelle des moyens à disposition et vise à analyser si les objectifs ont été atteints à moindre coût (financier, humain et organisationnel). Les critères d'efficacité mesurent la relation entre les différentes activités, les ressources disponibles, et les résultats prévus. Mesure quantitative + qualitative + gestion du temps et du budget.
- Son impact : ces critères permettent de mesurer les retombées positives ou négatives de l'action sur les publics concernés, à moyen et long termes. Ils permettent d'apprécier l'ensemble des changements significatifs et durables dans la vie et l'environnement des personnes et des groupes ayant un lien de causalité direct ou indirect avec le projet. Ces critères pourront également chercher à mesurer les effets induits par le projet, sans pour autant que ceux-ci aient été attendus.

Les indicateurs d'évaluation

Intention éducative 1 :

Contribuer à l'épanouissement des 0-25 ans et de leurs parents

1^{er} objectif : Sensibiliser les familles sur des thématiques en lien avec l'épanouissement des différentes tranches d'âges.

Exemples indicateurs pour évaluer la pertinence :

- Satisfaction des familles et des différents acteurs éducatifs sur la diversité et la nature de l'offre éducative, ...

Exemples indicateurs pour évaluer l'efficacité :

- Nombre de temps de préparation avec les familles pour le choix des thématiques

Exemples indicateurs pour évaluer l'impact :

- Nombre de familles présentes lors des temps de sensibilisation

2^e objectif opérationnel : repérer les familles en difficulté sur le territoire et ce, dès le plus âge de l'enfant

Exemples indicateurs pour évaluer la pertinence :

- Nombre de familles repérées
- Connaissance des manques et besoins de ces familles

Exemples indicateurs pour évaluer l'efficacité :

- Créer un réseau pluridisciplinaire dans la prise en charge des familles

Exemples indicateurs pour évaluer l'impact :

- Orientation des familles vers le bon interlocuteur

3^e objectif opérationnel : permettre des temps d'animation à destination de tous les publics

Exemples indicateurs pour évaluer la pertinence :

- Satisfaction des acteurs éducatifs sur les conditions matérielles et pédagogiques à disposition,
- Satisfaction des familles sur l'accessibilité de l'offre éducative proposée,
- Satisfaction des enfants et des parents sur le choix des activités

Exemples indicateurs pour évaluer l'efficacité :

- préparation coopérative de ces animations
- répartition collective des tâches et missions

Exemples indicateurs pour évaluer l'impact :

- Evolution des taux de fréquentation des différents dispositifs périscolaires
- Nombre de projets à dimension artistique, culturelle, sportive, citoyenneté mise en place

Intention éducative 2 :

Développer et promouvoir l'esprit citoyen et solidaire

1^{er} objectif opérationnel : Permettre aux enfants et aux jeunes de connaître et comprendre les droits et devoirs d'un citoyen.

Exemples indicateurs pour évaluer la pertinence :

- Satisfaction des acteurs éducatifs quant à la prise en compte de ces items dans le PEDT

Exemples indicateurs pour évaluer l'efficacité :

- Créer du lien entre l'éducation nationale et les équipes d'animations pour développer un discours identique et accessible aux enfants

Exemples indicateurs pour évaluer l'impact :

- Nombre d'enfants participant aux actions sur la thématique du développement durable,
- Taux de participation des enfants à ces actions,
- Ressenti des familles et des acteurs éducatifs sur les évolutions de comportement des enfants

2^e objectif opérationnel : Développer des actions qui permettent l'ouverture d'esprit, la remise en question.

Exemples indicateurs pour évaluer la pertinence :

- Satisfaction des acteurs éducatifs quant à la prise en compte de ces items dans le PEDT

Exemples indicateurs pour évaluer l'efficacité :

- Établir le rapport entre la préparation des actions et les actions mises en place

Exemples indicateurs pour évaluer l'impact :

- Ressenti des familles sur l'ouverture d'esprit de leur enfant suite à la participation aux activités éducatives

3^e objectif opérationnel : Promouvoir l'éco-citoyenneté et sensibiliser à l'éducation à l'environnement

Exemples indicateurs pour évaluer la pertinence :

- Échanges dans le cadre du comité de pilotage et de coopération éducative sur les valeurs du projet
- Satisfaction des acteurs éducatifs sur la prise en compte de ces valeurs. . .

Exemples indicateurs pour évaluer l'efficacité :

- Nombre d'actions pour arriver à un gain dans la gestion des déchets

Exemples indicateurs pour évaluer l'impact :

- Nombre d'actions réalisées permettant l'apprentissage à la vie citoyenne et l'éducation au développement durable (conseil des enfants, intervention scolaire sur des thèmes liés au développement durable. . .),
- Nombre d'enfants participant aux actions sur la thématique du développement durable,
- Taux de participation des enfants à ces actions,
- Ressenti des familles et des acteurs éducatifs sur les évolutions de comportement des enfants

Intention éducative 3 :

Assurer une cohérence éducative territoriale

1^{er} objectif opérationnel : Favoriser l'accès aux loisirs et à la culture.

Exemples indicateurs pour évaluer la pertinence :

- Satisfaction des enfants et des parents sur le choix des activités
- Satisfaction des acteurs sur la mixité des enfants, obtenue au sein des différentes activités

Exemples indicateurs pour évaluer l'efficacité :

- Réflexion collective sur l'offre d'activités que l'on souhaite sur la commune
- Nombre d'acteurs capable de développer cette offre

Exemples indicateurs pour évaluer l'impact :

- Évolution des taux de fréquentation des différents dispositifs périscolaires, extrascolaires
- Évolution des fréquentations des équipements culturels et sportifs par les enfants en dehors du temps scolaire
- Nombre d'adhésions au sein des associations suite à une découverte d'activité dans le cadre des actions éducatives
- Satisfaction des associations. . .

2^e objectif opérationnel : Développer le plaisir d'apprendre et l'esprit créatif sur tous les temps de la journée.

Exemples indicateurs pour évaluer la pertinence :

- Définition partagée des actions à mettre en œuvre pour répondre à ces enjeux, implication des familles dans les actions définies...

Exemples indicateurs pour évaluer l'efficacité :

- Améliorer le sens et l'utilité des savoirs scolaires

Exemples indicateurs pour évaluer l'impact :

- Ressenti des enfants, résultats du suivi des parcours d'un groupe d'enfants sur une période donnée...

3^e objectif opérationnel : développer un parcours coordonné à partir du collège.

Exemples indicateurs pour évaluer la pertinence :

- Définition partagée des actions à mettre en œuvre pour répondre à ces enjeux

Exemples indicateurs pour évaluer l'efficacité :

- Connaissance par les jeunes des différentes orientations

Exemples indicateurs pour évaluer l'impact :

- Nombre de jeunes ayant eu une première expérience professionnelle
- Nombre de stagiaires accueillis en stage

Mairie de Saint-Senoux

Service enfance jeunesse

enfancejeunesse@saintsenoux.fr
saintsenoux.fr